



L'industrie agroalimentaire levier de diversification de l'économie algérienne : état des lieux

The Agri-Food industry lever for the diversification of the Algerian economy : Current Status

TIMERIDJINE Sara
 Université de Bejaia
 (Algérie)
 tim.sara@hotmail.fr

Résumé:	informations sur l'article
<p>Les IAA constituent le secteur que privilégie le gouvernement afin de renforcer la situation économique du pays. En effet, ce secteur est le second après celui des hydrocarbures duquel dépend l'exportation de l'Algérie, car il enregistre une croissance importante et arrive à dynamiser l'économie.</p> <p>L'objet de cet article est de présenter un état des lieux des IAA au travers des différents programmes mis en place pour renforcer cette industrie, de sa position au sein de la sphère économique afin d'encourager à la diversification, et les industries privilégiées pour assurer l'autosuffisance et favoriser l'exportation dans l'optique d'équilibrer la balance commerciale.</p>	<p>Reçu 06 /07 /2022</p> <p>Acceptation 21/10/2022</p> <p>Mots clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Industrie agroalimentaire ✓ Diversification ✓ Programmes
Abstract :	Article info
<p>The AFI is the government's favor sector in order to strengthen the country's economic situation. Indeed, this sector is the second after the hydrocarbons on which Algeria's export depends, because it records a significant growth and manages to boost the economy.</p> <p>The purpose of this article is to present an overview of the AFI through the various programs set up to strengthen this industry, followed by its position within the economic sphere in order to encourage diversification, and industries privileged to ensure self-sufficiency and promote exports with a view to balancing the trade balance.</p>	<p>Received 06/07/2022</p> <p>Accepted 21/10/2022</p> <p>Keywords:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ agri-food industry. ✓ Diversificatio, ✓ Programs

1. INTRODUCTION

L'intérêt porté à la branche agroalimentaire en Algérie est le fruit de décennies de programmes gouvernementaux, d'essai et de tests pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures et développer la performance du pays. Des programmes qui ont au préalable enregistrés plusieurs difficultés qui ont laissés entrevoir une marge insignifiante (Cherit & Ben ELhadj, 2015). C'est pourquoi, pour renforcer cette diversification et générer des recettes fiscales supplémentaires, l'Algérie a investi dans les secteurs à forte valeur ajoutée tel que l'industrie agroalimentaire (IAA) à l'horizon 2020-2030. Les principaux objectifs sont l'encouragement à la production locale et la mise en place de barrières à l'importation, la facilitation des partenariats étrangers, avec une modernisation de l'administration et du secteur fiscale (Sehounne, 2017).

Les IAA connaissent un développement important depuis plus de dix ans et les perspectives futures ne sont pas à négliger vu l'importance de la demande. D'après l'ONS (2018), il est le deuxième secteur exportateur après celui des hydrocarbures avec un taux de croissance annuel estimé à 6 % et contribue à raison de 50% dans la production nationale industrielle avec près de 23 000 entreprises actives dont 300 sont publiques.

La valeur ajoutée de cette dernière est de 444701,4 millions Da en 2019 contre 433407,2 millions DA en 2018, soit une valeur de 87,5 % rien que pour le secteur privé en 2019. La privatisation des entreprises a permis à ce secteur de se moderniser, s'agrandir et devenir compétitif (Bennacer, 2018). Il est également un domaine d'investissement prometteur en étant à la seconde place en matière d'investissement avec 23 % de tout le secteur industriel et recense 1,6 millions de personnes, soit 23 % de la population active.

Ce secteur présente une réelle croissance et une dynamique importante pour l'économie tel que le stipule Bessaoud (2019). Avec un volume des affaires en croissance continue, un tissu de PME qui s'intensifie avec plus de 3000 entreprises activant dans les céréales, le lait, les sucres, les huiles, l'aviculture, les boissons non alcoolisées, etc. C'est ainsi que les IAA ont été intégré parmi les filières prioritaires à développer dans le cadre de la politique de développement de l'activité industrielle mise en place par le gouvernement suite à la loi de finance de 2015 pour diversifier l'économie. C'est dans ce contexte que ce papier s'articule autour de la question principale suivante : Comment l'industrie agroalimentaire participe-t-elle à la diversification de l'économie en marge des hydrocarbures ?

L'objet de ce travail est de comprendre l'intérêt porté à la branche agroalimentaire, pour cela une rétrospective sur la performance économique des différents programmes mis en place par le gouvernement. Le fruit de la rente hors hydrocarbures afin de visualiser l'intérêt porté à l'industrie agroalimentaire et ses perspectives, suivie d'une présentation de l'industrie agroalimentaire au travers de ses composantes et des industries les plus performantes et privilégiés par la nation pour atteindre l'autosuffisance et encourager à l'exportation.

2. Portée des programmes économiques

Au lendemain du départ des colons, l'Algérie a tant bien que mal essayé de se reconstruire en mettant en place une stratégie d'industrialisation sous divers programmes appelés « *plans de développement* ». Sous un régime socialiste et une planification centralisée, plusieurs plans se succèdent en un laps de temps : le plan triennal ou le pré-plan (1967-1969), le premier plan quadriennal (1970-1973), deuxième plan quadriennal (1974-1977) qui ont permis la mise en place d'une base industrielle axée sur les hydrocarbures et la sidérurgie (programme des industries industrialisantes) (Marouf 2009). Suivie par le premier plan quinquennal (1980-1984) et le deuxième plan quinquennal (1985-1989) qui a été abandonné suite à la crise de 85.

En optant pour le système socialiste, le pays a mis en place la stratégie « d'industries industrialisantes » orientée vers le marché local, leur objectif été de valoriser et de développer les ressources énergétiques et construire une base industrielle pouvant se substituer aux importations (Lefgoum, 2017). Durant cette période, plus de 80 % des entreprises publiques monopolisaient et contrôlaient le commerce extérieur (Habbiche, 2017).

Le déficit enregistré en 1980 par cette stratégie étant donné que le secteur hors hydrocarbures n'a jamais pu répondre à la demande intérieure, appuyé par la baisse des prix du brut et le choc pétrolier de 1986, ont contraint le gouvernement à faire appel à l'endettement extérieur. Cet échec a contraint le gouvernement en 1987-1988 à revoir sa politique commerciale, en remettant en cause le monopole de l'Etat. Pourtant, ce n'est qu'avec le passage vers l'économie de marché en 1990 que l'Algérie a connu une réforme en commençant à mettre en place des dispositifs d'ajustement structurels (PAS) introduit par la banque mondiale et le FMI.

Tableau N°01 : performance économique de l'Algérie (1986-1997)

Unité : en % du PIB

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Importations	23,17	18,41	22,60	28,51	24,94	23,6	23,87	23,14	26,05	28,99	23,95	21,34	22,52
Exportations	17,43	18,06	18,72	19,13	19,35	19,21	20,67	20,16	20,88	21,86	22,05	23,17	23,39
Taux d'ouverture¹	40,6	36,47	41,32	47,64	44,29	42,81	44,54	43,3	46,93	50,85	46	44,51	45,91

Source : calculé à partir des données de la banque mondiale.

Ces résultats démontrent que la variation du taux d'ouverture durant la décennie 1986-1996 revient aux fluctuations des prix de l'or noir. La chute des prix en 1986 (13,53 USD) a engendré la baisse des exportations des hydrocarbures, ce qui confirme que même l'Algérie protectionniste, dépendait déjà des hydrocarbures. La hausse du taux d'ouverture n'est autre

¹ Méthode de calcul identifié par le ministère du commerce algérien vue la divergence dans les modes de calcul d'un pays à un autre.

que le fruit de la hausse des prix du baril sur le marché mondial en 1990 puis en 1995. Même si le PAS donne l'effet d'une hausse de ce taux, pourtant, il décroît pour les années suivantes, ce qui confirme la dépendance au prix du baril.

La fin du PAS en 1998 a engagé l'Etat dans la mise en place d'un plan de relance de l'économie avec la privatisation des entreprises publiques économiques (EPE) pour favoriser le rôle régulateur de l'Etat et limiter son monopole (Kifani, 2017). La privatisation visait la réduction du gaspillage, la mauvaise allocation des ressources et la libéralisation de l'économie en faveur d'investisseurs privés. Pour assurer cette dernière, un programme de mise à niveau des entreprises pour les moderniser et développer leurs modes de gestion afin de promouvoir la compétitivité des entreprises.

N'ayant pas réussi à freiner la désindustrialisation, une nouvelle stratégie d'industrialisation a été lancée en 2007 pour insérer l'Algérie encore plus dans l'économie mondiale en choisissant les secteurs les plus porteurs dans l'objectif d'accroître la part de l'industrie dans le PIB et diversifier les exportations (Talahite, 2010). Les secteurs prioritaires sont les industries SMME (sidérurgie, métallurgie, mécanique et électriques), chimie organique, engrais, chimie minérale, pharmaceutique et agroalimentaire (MIPI 2010). Selon Boukhouni (2014), le recours à cette stratégie se justifie par une domination des hydrocarbures sur la croissance économique, la désindustrialisation et l'échec du processus de privatisation.

Tableau N°02 : performance économique de l'Algérie (1998-2019)

Unité : en % du PIB

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Importations	22,78	20,79	22,01	25,63	23,87	25,65	24,07	21,92	24,87	28,71	35,95
Exportations	23,72	26,03	25,31	25,30	25,84	27,51	28,65	29,84	30,10	30,76	26,57
Taux ouverture	46,5	46,82	47,32	50,93	49,71	53,16	52,72	51,76	54,97	59,47	62,52
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Importations	31,42	28,69	28,51	30,40	31,93	36,52	35,05	33,22	32,34	29,47	27,8
Exportation	28,97	30,56	30,63	30,41	30,18	29,35	28,48	29,44	30,11	30,62	18
Taux ouverture	60,39	59,25	59,14	60,81	62,11	65,87	63,53	62,66	62,45	60,09	45,8

Source : calculé à partir des données de la banque mondiale

Le taux d'ouverture resté quasi stable jusqu'à 2002 où il connaît une hausse qui correspond en réalité à la hausse des prix du baril sur le marché mondial. Malgré les différentes mesures mises en place, ce taux reste dépendant des fluctuations des prix du pétrole. Le pique dans les prix du pétrole en 2008 (94,1 USD) ont fait croître le taux d'ouverture, pourtant durant cette même année la crise des subprimes a bouleversé le monde économique, néanmoins, les pays

exportateurs d'hydrocarbures ont en profité, notamment l'Algérie pour redresser son compte en générant un excédent de 38,9 milliards USD.

A partir de 2009, l'accélération du commerce mondial au lendemain de la crise a généré une croissance dans les prix du pétrole avec 107 USD en 2011, 109 UD en 2012, 105 USD en 2013, ce sont les prix les plus élevés jamais enregistré. De 2014 à 2019 (96,26 - 62,98) les prix ont connu une forte baisse atteignant les 40,68 USD en 2016. Le taux d'ouverture avoisinant les 60 % de 2009 à 2019 est lié aux quantités importantes de produits importés par l'Algérie. La baisse en 2020 est essentiellement due à la fermeture du territoire suite à la crise sanitaire qu'a connue le pays et le monde entier.

L'ensemble des mesures prises par le gouvernement avec la désindustrialisation, le démantèlement du secteur public en faveur du secteur privé même s'il ne cesse de croître (en 2016 le secteur privé représentait 65%), la mise à niveau des entreprises, l'appui au développement des PME/PMI n'ont pas suffi pour créer une économie de marché. En parallèle, les échanges avec l'UE, l'UMA et la zone arabe sont aussi importants, mais restent insuffisants et ne changent rien à la situation économique.

L'Algérie dépend à nos jours de la rente pétrolière, ce qui la rend de plus en plus vulnérable à faire face à une économie sans pétrole. D'autant plus qu'il y a eu une ouverture extérieur contrôlée, mais pas une réelle libéralisation, d'après Talahite (2010), il ne faut pas confondre marché et secteur privé, d'autant plus que le secteur privé est fondamentalement soumis au dirigisme étatique.

3. Performance de l'économie hors-hydrocarbure

Cette dernière décennie fut marquée par de nombreuses mutations économiques régies par des programmes gouvernementaux pour développer la performance du pays. L'Algérie a alors mis en place deux programmes quinquennaux qui s'étendent de 2010 à 2014 pour le premier et de 2015 à 2019 pour le second.

La mise en place du premier plan a joué un rôle majeur dans l'économie, on peut d'ailleurs observer ces derniers sur le tableau 13. Suite à ce programme, le pays a pu réduire sa dette extérieure et enregistrer un excédent considérable et par ailleurs améliorer les résultats de la balance commerciale sans oublier les effets positifs enregistrés sur le plan social. Pourtant, malgré ces résultats, l'économie en marge des hydrocarbures reste insignifiante (Cherit & Ben ELhadj, 2015).

À la vue de la dépendance aux hydrocarbures et de la difficulté du pays à se diversifier, l'Algérie a mis en place le second programme de croissance économique dont l'objectif est de générer des recettes fiscales supplémentaires en investissant dans les secteurs à forte valeur

ajoutée tel que l'industrie agro-alimentaire, les énergies renouvelables, etc. Ce programme a pour objectif la diversification de l'économie à l'horizon 2020-2030.

Les principaux objectifs de ce programme sont : stimuler la production nationale, mise en place de barrières à l'importation, faciliter les partenariats avec des investisseurs étrangers pour créer des projets rentables, diversification des ressources du pays en dehors des hydrocarbures, moderniser l'administration et le secteur fiscal (Sehounne, 2017).

Tableau N°03 : Evolution du PIB (2010 à 2019)

Unité : MDS USD

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PIB	161.205	200.015	209.063	209.755	213.809	165.979	160.033	167.390	173.758	169,988
Taux de croissance (%)	17.48	24.07	4.52	0.33	1.93	-22.37	-3.58	4.6	3.80	-2,17

Source : Banque mondiale, 2020

Les résultats enregistrés pour le premier plan quinquennal (2010-2014) laissent apparaître un taux de croissance positif. Le pays enregistre une forte croissance du PIB en 2010 et en 2011 pour baisser les années suivantes, mais tout en restant positif. Cette baisse n'est pas seulement due au programme ou à sa défaillance, mais à la chute du prix du brut au niveau mondial.

Lors du second plan quinquennal (2015-2019), la croissance est négative en 2015-2016 du fait de l'impact des prix du brut et de la mise en place des réformes via les diverses lois de finances pour la relance de l'investissement local et la limitation des importations. La reprise de la croissance positive en 2017 enregistre un taux très faible même l'année d'après, suite à la hausse des prix du brut sur le marché. Cela nous amène à dire qu'il ne suffit pas de mettre en place un programme de développement hors hydrocarbures alors qu'il y a une insuffisance de financements pour le soutien des entreprises et le manque de qualification de la main-d'œuvre.

Tableau 04 : Croissance du PIB (en volume)

	2015	2016	2017	2018	2019
PIB	3,7	3,2	1,3	1,4	0,8
PIB hors hydrocarbures	5	2,2	2,1	3,3	2,4

Source : données de l'ONS, 2020

Les résultats qu'enregistre l'Algérie sur le taux d'évolution du PIB en volume montrent qu'il y a une très légère amélioration en 2018 en comparaison avec 2017 (1,4 %) mais très loin des performances de 2015 et de 2016. Cependant, la croissance du PIB hors hydrocarbures est appréciable avec 3,3 % en 2018 contre 2,2 en 2016 et 2,1 en 2017. Le recul dans l'évolution

du PIB en 2019, revient aux différents évènements politiques qu'a connu le pays. Lorsque l'on s'intéresse de plus près à la rente hors hydrocarbure, on aperçoit les résultats suivants :

Tableau N°05 : Croissance du PIB hors hydrocarbures (2015-2019)

Unité : milliards de DA *Valeur **Volume

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Val*	Vol**	Val	Vol	Val	Vol	Val	Vol	Val	Vol
Agriculture	1935,1	6	2140,3	1,8	2219,1	1	2426,9	5	2529,1	2,7
Industries	919,4	5	979,3	3,7	1044,9	4,7	1128	4,1	1165,7	3,8
BTPH	1917,2	4,7	2072,9	5	2203,7	4,6	2346,5	5,2	2492	3,8
Services marchands	4553,1	5,4	4841,3	2,8	4858,9	3,7	5305,4	3,7	5583,9	3
Services non marchands	2899,9	3,6	3059,6	1,8	3072	0,5	3006,5	2,7	3052,8	1,8

Source : Données de l'ONS, 2020

En 2019², c'est le secteur des industries et celui des bâtiments, travaux publics et hydrauliques qui participent à la croissance du PIB hors hydrocarbures avec des valeurs ajoutées respectives de 3,8 % chacune. Suivie de près par les services marchands puis l'agriculture et les services non marchands (3 % ; 2,7 % ; 1,8 %).

Par contre, l'évolution de chacun des secteurs depuis 2015 montre une régression légère à modéré pour tous les secteurs. La baisse du secteur de l'agriculture en 2018 est due à un recul dans la production avec 56,3 millions de quintaux de céréales contre 61 millions de quintaux en 2019. Pour l'industrie, cette dernière enregistre une croissance de 5% en valeur nominale malgré le recul en termes de volume 3,8 % en 2019 contre 4,1 en 2018 (ONS, 2020) .

L'intérêt porté aux industries revient au rôle de ces dernières dans l'accroissement de l'économie. Un secteur dominé par les industries privés où l'évolution du PIB est bien plus importante que celle du secteur public (voir tableau 06). Cela peut s'expliquer par les résultats obtenus par le programme de privatisation des industries mis en place en 2001 par le gouvernement algérien.

Avec plus de 942 entreprises publiques, 268 entreprises agroalimentaires ont été privatisés tous secteurs confondus (GIPLAIT, ENCG, ENASUCRE, ENAJUC, ...). D'ailleurs, depuis cette privatisation, le marché des IAA publiques a connu une baisse en passant de 24 % en 1999, à 13 % en 2001 et à 5 % en 2015. Cette dernière a donc permis aux entreprises de ce secteur de se moderniser, de s'agrandir et de devenir compétitives (Bennacer, 2018).

² Le choix des données arrêtées à 2019 est dû aux effets négatifs du covid 19 sur l'économie mondiale de 2020 à 2021, où l'analyse pourrait être biaisée.

Les IAA connaissent un développement important depuis plus de dix ans et les perspectives futurs ne sont pas à négliger vu l'importance de la demande. Ils enregistrent la plus grande évolution avec 1 234 35,8 du PIB en 2019 pour le secteur privé. Selon les données de l'ONS de 2018, il est le deuxième secteur exportateur après celui des hydrocarbures avec un taux de croissance annuel estimé à 6 % et contribue à raison de 50% dans la production nationale industrielle avec près de 23 000 entreprises actives dont 300 sont publiques. Il représente aussi un domaine d'investissement prometteur en étant à la seconde place en matière d'investissement avec 23 % de tout le secteur industriel et recense 1,6 millions de personnes, soit 23 % de la population active.

Tableau N°06 : Evolution du PIB par secteur industriel (2010 - 2019)

Unité : millions de DA

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mines et carrières	Public	28684,7	33816,5	40306,5	40124,8	41514,6	47639,1	51302,9	45043,4	52798,5	55898,3
	Privé	4264,4	4493	4897,9	4025,6	3728,7	3862,4	4484,4	5141,3	5333,2	5442
I.S.M.M.E. E	Public	260405,3	273543	298200,3	321704	331155,4	383153,9	388000,5	402617,1	422851,5	497187
	Privé	14557	15052,4	15651	16098	16529,8	16 971,7	17650,1	20282,1	24300,7	26643,5
Matériaux de construction	Public	59052,1	59052,1	60913,6	66476,4	73503,6	89534,1	95289,3	103227,8	110028,3	106412,3
	Privé	60271	60271	67734,3	69550,1	74482,8	80 237,8	87 289,5	95656,4	98933	100611,9
Chimie, plastique, caoutchouc	Public	32585	36483,6	40032,2	39140,9	36980,6	40 788,7	41 548,8	34331	38955,7	38721,5
	Privé	101525,3	124591,6	133039,3	141124,1	149576,5	157 53,1	166710,7	178830,1	187303,3	191037
Agroalimentaire	Public	118948	143147,2	150014,2	160169,1	175784,1	189738,8	198091,3	208528,9	220734,7	229642,6
	Privé	627478	680999,5	749304,6	826981,1	889557,7	968 45,7	1063924,4	1131098,6	1196827,5	123435,8
Textiles, confection	Public	4342,6	3869,2	3363,3	3489,5	3603,4	4 024,3	4 474,9	4716,3	4792,8	5216,3
	Privé	39222,8	40052,8	42047,2	42252,9	42056,8	43 326,9	49 277,9	57651,7	61371,3	71016,2
Cuirs et chaussures	Public	1046,9	954,5	1051,2	1017,4	1093,1	1 158,7	1 184,7	1067,9	1342,2	1496,4
	Privé	5271,1	5341,3	5415,5	5415,5	5686,3	5 501,1	5 480,3	5586,9	5842,5	6141,1
Bois et liège	Public	18063,5	21132,1	21655,3	2256,1	23326,7	22 656,2	24 884,2	28165,8	28699,2	29175,2
	Privé	18619,3	16583,4	17928,8	18378,9	18823,5	19 977,9	22 804,8	25649,2	30074,3	32885,8
Autres	Public	55084,6	55291,3	54833,8	51078,1	48483,7	40 641,9	43 890,1	47976,4	54054,8	57452,8
	Privé	3931,8	3931,8	3919,1	4025	3944,5	4 233,3	4 111,4	4131,9	4394,1	5272,9

Source : données de l'ONS, 2020

Bessaoud (2019) explique que ce secteur présente une réelle croissance et une dynamique importante pour l'économie. Avec une valeur ajoutée de 87,5% rien que pour le secteur privé en 2019 (le public enregistre 12,5). Le volume des affaires est en croissance, le tissu des PME s'intensifie, sans oublier les progrès enregistrés concernant les processus managériaux dans le domaine agroalimentaire en comptabilisant l'ensemble de la filière, avec plus de 3000 entreprises activant dans les céréales, lait, sucre, huiles, aviculture, boissons non alcoolisées, tomate industrielle, etc.

C'est ainsi que la politique de développement de l'activité industrielle mise en place par le gouvernement suite à la loi de finances de 2015 a intégré l'industrie agroalimentaire parmi

les filières prioritaires à développer dans le cadre de l'instauration de la dynamique territoriale.

4. L'industrie agroalimentaire

Autrefois le secteur des IAA été largement dominé par les entreprises publiques qui assuraient plus de 61% de la production, une importance dû à une croissance de la demande liée à l'accroissement démographique, changement des modes de consommation, les dépenses alimentaires et les politiques de soutien étatiques aux produits alimentaires de base (Bennacer 2018).

Cette industrie a connu un développement durant les années 70-80, dont l'activité dépendait majoritairement des importations de matières premières alimentaires. En 1973, la politique de subvention a démarré en Algérie au même moment où a éclaté la « *crise alimentaire mondiale* ». Une politique qui a su préserver des prix bas pour les produits alimentaires de base, ce qui a accru le fossé dans le budget de l'Etat qui devenait insoutenable (Bencharif 2001).

Cette situation a lourdement pesé sur le secteur industriel que ce soit sur le niveau de production et sur la chute du PIB par tête (une chute de 40% entre 85 et 91). C'est dans ce contexte que le gouvernement s'est engagé dans la mise en place de nouvelles réformes pour l'économie nationale, et cela en se retirant de la gestion des entreprises laissant accès aux potentiel privé (Bennacer 2018).

Depuis la privatisation et l'intégration des IAA comme secteur porteur et prioritaire dans le développement de l'économie nationale, on voit une réelle progression de ce dernier depuis plus de 15 ans et des perspectives à venir vu les potentialités à l'exportation dans certains secteurs et la demande qui est toujours en hausse (Belaid 2016).

Les IAA ont une importance majeure au sein de l'économie, d'une part car elles visent à assurer la sécurité alimentaire du pays, et d'autre part l'agriculture et les IAA emploient près de 23% de la population active et contribuent pour 12% au PIB de l'Algérie (dont 2% pour les IAA). Les IAA représentent au moins 17 000 entreprises et génèrent plus de 140 000 emplois mais le secteur exporte très peu, malgré le potentiel pour certains produits. Pour y arriver, l'industrie doit continuer à se développer, à se moderniser et à améliorer ses standards (Cherif 2015).

La nomenclature des composantes de ce secteur tel que dicté par le CNRC (Centre National du Registre de Commerce) regroupe 06 activités principales où chacune se compose d'un certain nombre de sous-activités : meunerie, lait et produits laitiers, huile et corps gras, production et raffinage de sucre, production de boissons et produits divers (conserverie, aliment de bétail, production de viandes et volailles, etc.)

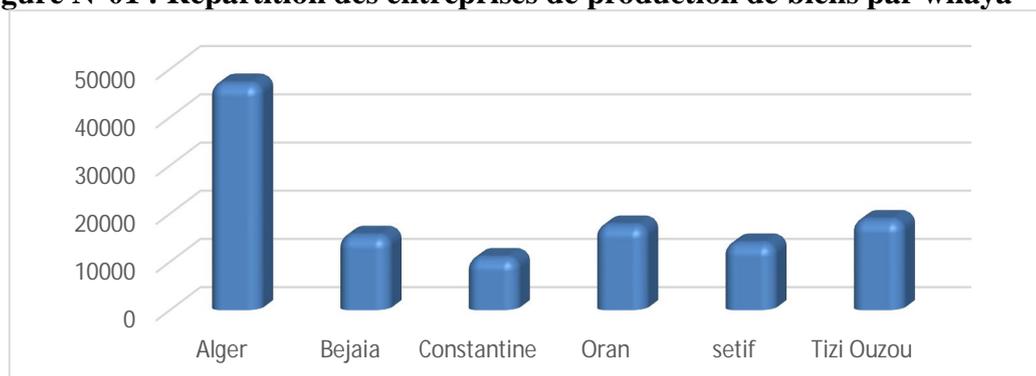
Tableau 17 : Les industries les plus importantes par secteur d'activité

Secteurs productifs	Entreprises
Filière des céréales	Groupe public ERIAD, SIM, Metidji, Amor Benamor, Moula, Sosemie, Amour, La belle, Chikhoune...
Eaux & boissons	Castel, Fruital, Hamoud Boualem, NCA Rouiba, Vitajus, Ifri, ABC Pepsi, N'Gaous, Toudja, La belle, Cevital, ...
Huiles et corps gras	Cevital, COGB Labelle, Bellat, Almag, Entreprise public Cogral, Mateg, ...
Produits laitiers	Groupe public Giplait, Soummam, Danone, Hodna, Candia Tchik Lait, Trèfle ...
Conserves fruits et légumes	Conserverie Benamor, conserverie Amour, conserverie SIM, complexe Izdihar, ...
Raffinage de sucre	Cevital, Cristal Union, Groupe Berrahal, ...

Source : Chérif. E, « L'Algérie, un marché à investir », Agroligne, n° 103, Avril- Juin 2017, p12

Les données recueillies auprès du CNRC sur la répartition des entreprises immatriculées au secteur des IAA en fonction des personnes physiques et morales actives pour l'année 2019, comptabilisent un total de 2 212 892 entreprises, dont 333 463 qui concernent uniquement la production de biens, soit 15,1% du nombre total d'entreprises.

Figure N°01 : Répartition des entreprises de production de biens par wilaya



Source : CNRC, « Le registre du commerce, indicateurs & statistiques 2019 », 2020, p39

Cette figure représente la répartition des entreprises en fonction du secteur de production de biens pour l'année 2019. Nous avons repris uniquement les wilayas ayant le plus grand nombre d'entreprises avec 47 005 pour Alger, 18 693 pour Tizi Ouzou, 17 561 pour Oran, 15 485 pour Bejaia, 13 825 pour Sétif et 10 818 pour Constantine.

L'industrie agroalimentaire est une sous-activité du secteur de production de biens, de ce fait, les données recueillies auprès du CNRC pour l'année 2019 sont de 39 642 entreprises. Ces chiffres concernent l'activité de production, de fabrication et de transformation liée au domaine de l'alimentaire au niveau national.

Tableau N°07 : Répartition des IAA par wilaya

Wilayas	Alger	Bejaia	Constantine	Sétif	Oran	Tizi Ouzou	Total
Personne morale	1910	334	270	455	716	313	3 998
Personne physique	2953	834	790	1276	1432	1442	8727
Total	4863	1168	1060	1731	2148	1755	12 725

Source : Données du CNRC de Bejaia, Février 2020

Ce tableau reprend la répartition des personnes physiques et morales des IAA en fonction des wilayas enregistrant le plus grand nombre d'entreprises et sont par ordre : Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Bejaia et Constantine. Un total de 12 725 entreprises, ce qui représente 32,10 % du nombre total d'entreprises au niveau national. Les industries agroalimentaires sont majoritairement localisées dans le nord du pays, avec une concentration plus importante au centre représenté par les wilayas d'Alger, Bejaia et Tizi Ouzou.

4.1 Bilan de la situation agroalimentaire en Algérie

L'identification des IAA comme secteur porteur à développer pour renforcer l'économie algérienne et se détacher de cette dépendance aux hydrocarbures qui lui colle à la peau, ne sont pas les seules inquiétudes l'ayant prédestiné à être un catalyseur de l'économie. La croissance démographique et l'évolution des modes de consommation ont provoqué une poursuite pour atteindre l'autosuffisance.

C'est à la veille du pré-plan de 67-69 que l'Etat a instauré le projet de planification agricole dont l'objectif ultime est de couvrir le besoin national et de participer au développement de l'industrie. Pour cela, différents programmes (Politiques du renouveau agricole 2008-2017 (PRAR), Programme national de développement agricole 2002-2007 (PNDA)) ont été mis en place dont l'objectif est d'intensifier les principales cultures agricoles (Ferhat et Chehat 2020).

Durant des décennies, les résultats escomptés n'ont pas vu le jour, celle qui était annoncé comme secteur porteur a vite été jalonné par la rente pétrolière pour servir d'appui à l'économie. Les résultats enregistrés allaient de déclin en déclin 93% en 1969, 55% en 1973, 40% en 1977 faute de la capacité productive du secteur.

Cette entrave a persisté même à la suite des programmes de privatisation des IAA, c'est alors qu'en 2000, l'Etat a mis en place le plan d'action PNDA géré par le ministère de l'agriculture (MADR) auquel un budget de 66,179 milliards DA a été alloué et un encadrement technique entre 2000-2006 (Chedded 2015). Les résultats enregistrés étaient certes positifs, mais insuffisant (inférieurs à 10%) en termes de croissance agricole.

En Juillet 2008, une nouvelle stratégie a été développée par le ministère avec la politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR) à l'horizon 2025. Les objectifs agricoles et agroalimentaires tracés concernent en particulier l'accroissement de la production nationale des produits de base (lait et céréales) en couvrant 75% des besoins et cela en s'appuyant sur des partenariats privés/publics et la modernisation des exploitations.

Les résultats enregistrés montrent que la production agricole est passée de 3,82 % en 2000 à 6,1% en 2019, tel qu'en 2011 le taux de croissance était de 11,6% puis a connu une baisse en 2013 et une chute en 2014 avec respectivement 8,2% et 2,5% (MADR, 2022) des résultats faibles dont les fluctuations sont causées par les conditions climatiques (Sahali 2021).

4.2 Les industries prioritaires

L'ensemble des programmes instaurés par le gouvernement n'ont pas eu les effets escomptés. La croissance de la consommation, la faiblesse des rendements agricoles et de la production agroalimentaire n'ont pas réussi à couvrir les besoins alimentaires du pays. C'est dans ce contexte que le gouvernement a placé ce secteur parmi les activités principales à développer en mettant l'accent sur les produits prioritaires qui sont nécessairement ceux de large consommation : le lait, les céréales et les boissons, d'où l'encouragement à l'investissement dans ces industries.

Le choix de ces branches n'est pas aléatoire, il y a de cela 19 ans, le pays avait un objectif ultime : développer la production locale pour atteindre le niveau d'autosuffisance pour les produits à large consommation. Les produits prioritaires pour le pays sont alors : le lait, les céréales et les boissons, d'où l'encouragement dans l'investissement pour ces industries.

En effet, l'Algérie est l'un des plus grands consommateurs de céréales au monde avec une consommation de 200 Kg/an/habitant. La production locale est estimée à 5Mt/an, tandis que 8Mt à 11Mt sont importés afin de couvrir la demande de la population.

L'industrie de transformation des céréales occupe la première place dans le secteur agroalimentaire en Algérie en raison de l'importance de ses capacités de trituration (Djermoun 2018). Les efforts entrepris par le PNDA et poursuivis par le PRAR, des montants importants sont alloués chaque année pour ce secteur avec une moyenne de 8000 millions DA.

Sur les 16 dernières années (2000-2016) la production moyenne s'est établie à 3,68 millions de tonnes (Bennacer 2018). En 2018, la production céréalière a atteint les 220 milliards Da, ce qui représente 7,5% de la production agricole globale, issue de 600 exploitations agricoles recouvrant 3,5 millions d'hectares. Une production qui demeure « faible » vu qu'elle ne dépasse pas les 41 millions de quintaux durant les dernières années et n'arrive pas à combler la demande nationale, ce qui renforce la dépendance aux importations.

L'industrie est dominée par le secteur privé avec 80% des capacités de trituration, le secteur public est représenté par les cinq ERIAD créée en 1987 issue du démantèlement de l'entreprise

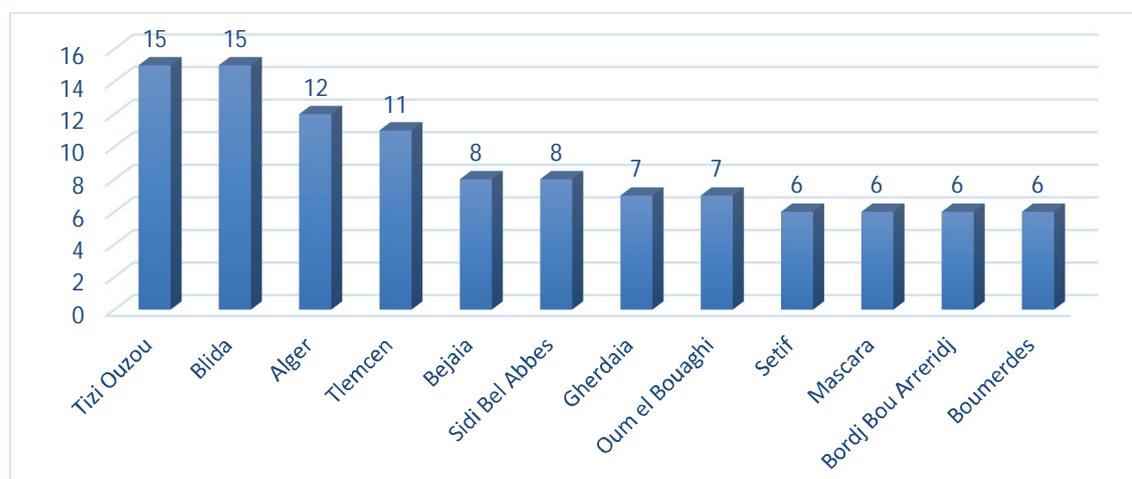
nationale SN SEMPAC et qui se répartissent dans cinq wilayas : Alger, Constantine, Sétif, Sidi Bel Abbes et Tiaret.

La consommation du lait en Algérie est estimée à 145 litres/an/habitant, alors que la moyenne mondiale est de 90L/an/habitant, soit une différence de 55 litres en 2018 d’après Mourad Alim directeur de l’ONIL (office national interprofessionnel du lait). D’après les données de l’ONS et du FAO (Food and Agriculture Organization), la consommation du lait a connu une forte croissance en passant de 34L/an en 1967, à 61L/an en 1980, puis à 89L/an en 2011 pour atteindre 134L/an en 2015 (Bessaoud, 2019). Les yaourts représentent 428 000 t/an, 300 000 t/an pour les laits caillés, 300 millions de t/an pour le lait UHT, 40 000 t/an pour le lait en poudre, 15 000 t/an pour les laits infantiles et 85 000 t/an pour le fromage.

Vu Cette forte consommation, l’industrie laitière devient donc l’une des priorités de l’Etat pour atteindre l’objectif d’autosuffisance le plus vite possible afin de faire baisser les importations de la matière première (poudre de lait) qui coute à l’Algérie prêt d’un million d’euros par an (Belaid, 2016). Ce qui classe l’Algérie en troisième position après la chine et le Mexique en important l’équivalent de 290 000 tonnes de poudre de lait.

Les données du CNRC sur la population des entreprises activant dans l’industrie du lait est de 778 en 2016 à dominance privée. La présence du secteur public n’est représentée que par le groupe Giplait et ses 15 filiales réparties sur le territoire national. La répartition du secteur privé montre une forte concentration dans le nord avec 80 %, surtout dans la région centre. Les hauts plateaux enregistrent 16 % et le reste réparti dans le sud (Adrar, Ouargla, Tamanrasset et Bechar). Les wilayas à forte densité d’implantation des laiteries se répartissent comme suit :

Figure N°16 : Répartition des laiteries par wilaya



Source : Kaci & Yahiaoui, « Etude du lait conditionné et boissons lactées en Algérie », CAP-PME, APAB, ministère de l’industrie et de mines, 2017, p26

Les wilayas de Tizi Ouzou et Blida regroupent le plus grand nombre de laiteries, suivi de près par Alger et Tlemcen. Bejaia se retrouve à la 5ème place en comptabilisant 2 grandes laiteries à son actif : Soummam & Candia, aux côtés de Sidi Bel Abbes avec 8 entreprises toutes tailles confondues. Ces firmes sont toutes affiliées à l'ONIL qui compte 182 entreprises en 2017.

Pour ce qui est de l'industrie des boissons rafraichissantes sans alcool (BRSA), elle connaît une place importante au sein des IAA vue la qualité des produits et les quantités consommées avec 4,5 milliards de litres de boissons et jus consommé par an en 2017 d'après Hamani président de l'APAB (association algérienne des producteurs de boissons), une croissance importante vu qu'en 2011 les chiffres étaient de 1,91 milliard de litres achetés toutes boissons confondues.

La consommation individuelle en 2012 était de 66 Litres/an/habitant toute boissons confondues, en comptabilisant 17 litres uniquement pour la consommation des jus alors que pour nos voisins marocains et tunisiens, les chiffres sont respectivement de 5 et 8 litres (Benarab, 2014). Au premier semestre de 2018, l'APAB avance des chiffres autour de 110 L/an/habitant, dont 54 L de boissons gazeuses, 36 L d'eau (avec une croissance de 2,9 % en volume par an) et 15 L de jus. Pour l'eau, l'Algérie connaît une consommation plutôt faible en comparaison avec les tunisiens avec 70 litres et les européens 200 litres (Bouattou, 2018).

L'APAB compte à son actif 700 entreprises (Belaid, 2016) alors que le CNRC enregistre 1767 producteurs. Cette variation est liée au fait qu'il existe un nombre d'industries qui ne respectent pas forcément les normes d'hygiène exigées par l'association, d'autant plus que le CNRC comptabilise toutes les entreprises liées à la filière boisson. Sur les 700 entreprises, 30 d'entre elles sont leaders et détiennent d'importantes parts de marché : Ifri, NCA Rouiba, Hamoud Boualem, Cevital, Nestlé, Fruicade, Mami, Saïda, Guedila, Fruital, etc. L'APAB contribue à hauteur de 85 % dans la production nationale de boissons (2017). Avec toutes ces marques, cette industrie se retrouve en surcapacité, avec une estimation à un taux d'utilisation de plus de 66%, s'y ajoute la présence de producteurs informels qui viennent concurrencer ces produits (Cherif, 2015).

Ce secteur représente 7,1 % du total de production de 2018 pour les IAA, ce qui fait un taux de croissance de 8 % pour les 05 dernières années, avec 700 millions de litres produites chaque année rien que pour les jus de fruits et les nectars. Avec ces résultats, l'Algérie couvre le marché national avec une production à 98 % et importe seulement 2 % de boissons. Le chiffre d'affaires de toute la filière se situe entre 250 et 260 milliards de dinars pour 20 000 postes de travail directs et 60 000 indirects.

La priorité accordée à ces secteurs et rattachés à la nécessité de couvrir la demande nationale, cependant certains secteurs sont en surcapacité tels que la meunerie et les boissons, d'autres en sous-production comme la conserve de poisson ou la panification industrielle. Enfin,

d'autres secteurs dépendent largement des importations de la matière première, tel que le sucre, les huiles et margarines ainsi que le café (Belaid, 2016).

5. Conclusion :

L'industrie agroalimentaire est l'une des plus importantes de l'économie avec des capacités considérables, selon l'ONS, ce secteur enregistre le plus important apport en PIB avec 1 234 358 Da en 2019 rien que pour le secteur privé et se place en deuxième position après les hydrocarbures pour les exportations.

La course vers un renforcement de la production est plus que nécessaire pour recouvrir le creuset amorcé par les importations afin de couvrir la demande de la population. Les derniers chiffres recensés sur les importations indiquent un total de 34,39 milliards USD en 2020 dont 8 094,91 millions USD rien que pour les biens alimentaires, contre un total de 41,93 milliards USD en 2019. Soit une baisse de 17,99 % par rapport à 2019, des chiffres qui demeurent élevés, mais dont la baisse est due aux restrictions à l'importation imposées par le gouvernement sur certains produits agroalimentaires depuis 2018.

Les résultats quasi-faibles des différents programmes mis en place jusqu'à présent n'arrivent toujours pas à atteindre l'objectif primaire qui est d'assurer l'autosuffisance au moins à une hauteur de 70 % pour espérer en exporter une partie. Les efforts consentis jusqu'à présent sont insuffisants et nécessitent une collaboration de tout à chacun, d'une part les autorités publiques, et d'autre part les agriculteurs et les industries. Une collaboration qui favoriserait le déploiement de stratégies qui permettraient l'atteinte des objectifs fixés.

6. Liste Bibliographique :

- Belaid, D. (2016). *Le secteur agroalimentaire en Algérie, tome01*. Alger: UBIFRANCE.
- Benarab, N. (2014, Juillet 1-15). Filière de jus de fruits et boissons gazeuses, la petite bulle fragile. *L'Eco*(92).
- Bencharif. (2001). Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie : état des lieux et problématique. (CIHEAM, Éd.) *Options Méditerranéennes, Série B*(02), 25-46.
- Bennacer, L. (2018). *Les industries agroalimentaires: cas de la wilaya de Guelma dans le nord-est algérien*. Thèse de doctorat, Constantine.
- Bennacer, L. (2018). Les industries agroalimentaires: cas de lawilaya de Guelma dans le Nord-Est Algerien. *Thèse*. Université de constantine.
- Bessaoud, O. (2019, Janvier). Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. (CIHEAM, Éd.) *ENPARD Méditerranée*.
- Bessaoud, O. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie*. ENPARD Méditerranée.
- Bouattou, M. (2018, Novembre 30). Le marché des boissons en Algérie en chiffres. *Agroligne*.
- Boukhouni, O. (2014, Décembre). La nouvelle stratégie industrielle (NSI) en Algérie; réalités et perspectives. *Recherches économiques et managériales*, 16.

- Chedded, M. (2015). Analyse de l'impact des investissements agricoles réalisés dans le cadre du PNDA sur l'évolution des techniques de production laitières, céréalières et oléicoles en Algérie, étude de cas dans la wilaya de Tizi Ouzou. *Université d'Avignon et des pays de Vaucluse*.
- Cherif. (2015, Novembre- Décembre). Le marché des industries agroalimentaires en Algérie. *Agroligne*.
- Cherit, A., & Ben ELhadj, D. (2015). La performance de l'économie nationale dans le cadre du programme quinquennal de développement de 2010-2014 en tant que modèle. *Revue d'économie et de développement humain*.
- Djermoun, A. (2018). Développement de la filière céréalière en Algérie: une forte dépendance des blés. *Revue des économies nord africaines*, 14(18), pp. 19-26.
- Ferhat, A., & Chehat, F. (2020). La filière de production Blé face à la mondialisation : cas de l'Algérie. *ROA Iktissadia Review*, 10(02), pp. 251-263.
- Habbiche, W. (2017). Essai d'évaluation de l'impact de l'ouverture commerciale sur une économie en Algérie. *Algerian Journal of Human and Social Sciences*(01).
- Kifani, C. (2017, Aout). Les principaux déterminants de l'ouverture économique en Algérie: estimation économétrique. *Al-Moasher Journal of economic studies*, 01(03).
- Lefgoum, S. (2017). Ouverture commerciale de l'Algérie : quelles retombées en termes de diversification des exportations ? *Revue des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales*(18).
- Marouf, S. (2009). Le redeploiement industriel en Algérie: entre reconquête et adaptation. *Les cahiers du Cread*(90).
- MIPI. (2010). *Stratégie et politique de relance et de développement industriels*.
- ONS. (2020). *Les comptes économiques en volume de 2018-2020*. n°934.
- Sahali, N. (2021). Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie: Cas de la wilaya de Tizi Ouzou 2000-2018. *Finance & Market Review*, 08(02).
- Sehroune, O. (2017). La structure économique de l'Algérie au cours de la dernière décennie". *Conférence sur l'économie algérienne dans la phase de crise et le potentiel de financement bancaire islamique*.
- Talahite, F. (2010). *Réformes et transformation économiques en Algérie*. Paris: Université Paris 13.